

Date : 05/06/2018
Affaire suivie par :
Cécile HUSSON
Tél : 01 55 04 56 88
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

RECRUTEMENT D'UN MAITRE-CONFERENCE ASSOCIE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS-MALAQUAIS
ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

PROFIL DE POSTE N°R5

POSTE A POURVOIR : MAITRE DE CONFERENCE ASSOCIE (Décret n° 2018-107 du 15 février 2018)

GROUPE DE DISCIPLINES : SHSA

DURÉE DU CONTRAT : Contrat à durée déterminée d'un an

NOMBRE D'HEURES : Mi-temps

I/ CONTEXTE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE, DE SON IDENTITÉ PÉDAGOGIQUE ET DE SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM, avec les ENSA de Paris-Belleville et de Marne-la-Vallée, est associée à la COMUE "Université Paris Est". Au cœur de Paris, l'ENSAPM partage avec l'Ecole Nationale supérieure des Beaux-arts, le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Sept départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de la réflexion pédagogique, de l'élaboration des problématiques de recherche et des contenus d'enseignement.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Elle accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus.

Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'ENSA Paris-Malaquais sera accréditée en 2019 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

DESCRIPTION DU POSTE

Le poste est destiné à remplacer les heures d'enseignement des enseignants-chercheurs du laboratoire ACS ayant droit à une décharge de leurs obligations d'enseignement.

La personne choisie devra démontrer une expérience d'enseignement et de recherche et une capacité d'intégrer ses actions de recherche dans des conditions concrètes de projet.

Parallèlement aux activités d'enseignement, il est demandé à l'enseignant une implication dans la vie scientifique du laboratoire. Son activité de recherche, inscrite dans l'un des axes du laboratoire.

Charges pédagogiques (160 h équivalent TD)

En Master :

- 128 h d'intervention, de coordination et de suivi d'étudiants dans le séminaire du département AAP (Architecture, Art, Politique), R7/8/9 « Arts et faits politiques - dramaturgies des faits humains en situations » (Enseignant responsable, Jac Fol)

- 32 h dans le suivi et l'encadrement d'étudiants en T9 "Laboratoire du réel" dans le cadre du département AAP (Architecture, Art, Politique). (Enseignants responsables, Anne Debarre et Yann Rocher)

Charges scientifiques :

Participation à la vie du laboratoire ACS (axes et projet collectif)

Autres charges :

Rédiger un bilan annuel de ses activités, notamment en ce qui concerne l'interaction entre enseignement et recherche.

PROFIL

Expérience pédagogique

SHS (philosophie)

DIPLOME REQUIS

Doctorat

II/ NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

- contrat à durée déterminée à mi-temps (1 an)

III / DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note d'intention pédagogique rédigée à partir des fiches de programme de l'Ecole de Paris Malaquais mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées
- un CV faisant ressortir expériences professionnelles, références (diplômes, enseignement, réalisations) et situation professionnelle actuelle
- un document présentant l'intérêt du postulant pour les questions pédagogiques et de recherche
- copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- copie de la carte d'identité
- attestation d'activité principale pour les postes à temps partiel :
1/si candidat salarié (CDD ou CDI) : attestation de l'employeur précisant la quotité travaillée ainsi que la durée du contrat si CDD
2/si candidat affilié à la maison des artistes ou statut d'auto-entrepreneur : attestation de revenus (minimum de 10 500€ /an pour candidater sur un poste à 50%)
3/si candidat exerce une activité libérale : inscription à l'ordre des architectes et attestation d'assurance pour l'année en cours

Documents annexes à consulter :

- les deux fiches de programme concerné de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.

IV / DEPOT DES CANDIDATURES :

Les candidatures sont adressées à l'attention de Luc LIOGIER, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais 14, rue Bonaparte 75272 Paris cedex 06.

Une copie des candidatures sera adressée à
recrutements@paris-malaquais.archi.fr

La date limite de réception est fixée le vendredi 22 juin à 16h00 au plus tard (délai de rigueur). Les candidats devront s'assurer de la réception de leur dossier dans les délais.

Les entretiens sont prévus les 4 et 5 juillet 2018

V/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

www.paris-malaquais.archi.fr

Pour la pédagogie :

Marie BEAUPRE
Directrice-adjointe chargée de la pédagogie
Marie.beaupre@paris-malaquais.archi.fr

Informations administratives :

Cécile Husson
Responsable des ressources humaines
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr